



TOUT SAVOIR SUR LA TOUSSAINT 2026 DANS LES CIMETIÈRES DE MILLAU

Horaires d'ouverture, accès, stationnement, renseignements et plan des cimetières... Voici toutes les informations utiles pour préparer la Toussaint à Millau.

Publié le 23 octobre 2026

Horaires d'ouverture des cimetières pour la Toussaint

Les cimetières de l'Égalité et de Troussit sont ouverts en continu :

- > de 8h à 19h, jusqu'au 1er novembre inclus
- > de 8h à 17h30, dès le dimanche 2 novembre

Consultez les plans des cimetières de l'Egalité et de Troussit

Accès et stationnement

La circulation des véhicules motorisés est interdite dans les cimetières.

Toutefois, les personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) sont autorisées à accéder aux cimetières en voiture sur présentation de leur carte. Cet accès pourra néanmoins être limité en fonction de l'affluence constatée sur place, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des visiteurs.

Il est donc recommandé, aux personnes souhaitant se rendre au cimetière en voiture de privilégier une visite en semaine.

Afin de faciliter le stationnement et éviter l'encombrement des véhicules motorisés à proximité du cimetière de l'Egalité : le parc de la Victoire sera ouvert aux véhicules du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre inclus.

Le cimetière de Troussit dispose d'un parking.

Renseignements

Pour toute demande de renseignements concernant l'emplacement d'une sépulture dans l'un des cimetières de la Ville, le renouvellement d'une concession ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter les gestionnaires des cimetières de la Ville au 06.30.17.48.14 ou par courriel à etatscivil@millau.fr

Permanence d'accueil au cimetière de l'Egalité

- > du lundi 26 au vendredi 30 octobre de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- > samedi 31 octobre : de 8h00 à 12h00
- > dimanche 1er novembre: de 8h00 à 12h00

LES QUESTIONS QUE VOUS POSEZ FRÉQUEMMENT

Que faire quand une concession est arrivée à terme ?

Vous avez une concession funéraire arrivant à échéance prochainement dans un des cimetières de Millau (une sépulture, une case cinéraire dans un columbarium ou une caverne), veuillez penser à la renouveler auprès de la Mairie (la Gestionnaire des cimetières de la Ville est joignable au 06.30.17.48.14)

Peut-on faire des travaux de rénovation ou de peinture ?

A l'occasion de la Toussaint, les travaux de rénovation et de peinture des sépultures du cimetière ne seront pas autorisés du mardi 28 octobre jusqu'au 1^{er} novembre inclus.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30